

COMMUNE DE SAINT CHRISTOLY DE MEDOC

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 FEVRIER 2016

Convocation du 28 janvier 2016

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CHRISTOLY DE MEDOC s'est réuni dans la salle de la Mairie, le lundi 1^{er} février 2016, à 18 h, sous la présidence de M. Stéphane POINEAU, Maire.

Étaient présents : M. Stéphane POINEAU, Maire, M. Sébastien PEYRUSE, 1^{er} adjoint, Mme Michèle MACAIGNE, 2^{ème} adjointe, Mme Marie-José CLIPET, Mme Bénédicte RABILLER, Mme Angélique DEGAS, M. Michel RUIZ, M. Serge GAYE et Anne BOUTEILLIER.

Procuration: Mme Régine CHEIN à Bénédicte RABILLER
M. Gilles AURIOL à Anne BOUTEILLIER

Secrétaire de séance : Mme Anne BOUTEILLIER. Elle est assistée par A. GUYONNAUD, Adjoint administratif.

Le projet de **Procès Verbal** de la réunion précédente a été adressé à tous les conseillers, qui l'acceptent sans remarque.

N°2016-001

DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal qu'il convient de réaliser des travaux au Port. Le montant estimatif de cette opération, selon le chiffrage établi par le cabinet BCD CONSEILS s'élève à 572 174 € HT.

Le plan de financement prévisionnel pourrait s'établir comme suit :

- État (DETR) :	175 000 €
- Autres subventions (conseil départemental, régional, CDC Cœur Médoc, Pays Médoc, autres)	150 000 €
- Autofinancement communal :	247 174 €
TOTAL HT	572 174 €
TVA (autofinancement communal)	55 034.80 €
TOTAL TTC	627 208.80 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et **A L'UNANIMITE** des membres présents et représentés,

ADOpte le projet des travaux du Port pour un montant HT de 572 174 €,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel tel qu'indiqué ci-dessus,

SOLLICITE une subvention de l'État de 175 000 € au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.